

Déclaration préalable

07 Octobre 2020

Pour la réunion multilatérale DS de la DISU du 7 octobre 2020, la direction de la DISU a choisi de nous proposer un ordre du jour qui est une coquille vide : les sujets proposés sont loin d'être une priorité.

Pour la CFE-CGC, nous aurions aimé voir à l'ODJ des sujets plus d'actualités, notamment :

- ◆ le bilan même provisoire des actions mené(es) par la DISU durant cette crise épidémique,
- ◆ adaptation de l'organisation du travail suite au Covid : télétravail...
- ◆ les changements au sein de la DISU :
 - rapprochement des entités E-WORKS et POC
 - réorganisation de la DI IDF
- ◆ les projets de déménagement, l'avancement des projets majeurs de la DISU tel que TEN, W10 etc. ...
- ◆ le sondage envoyé aux salariés sur le changement d'acronyme
- ◆ la mise en place de la politique salariale de la DISU 2020

Mais il en est rien : la direction a préféré nous parler la feuille de route du RSE à la DISU et faire un léger focus des enjeux de la DISU (il n'y a vraiment pas beaucoup d'informations dans le document fourni). Nous regrettons les choix de la Direction et demandons à ce que ces sujets soient mis à l'ordre du jour des prochaines multilatérales DS de la DISU.

De plus la direction de la DISU a choisi de ne plus faire de compte-rendu des réunions DS DISU, alors qu'un compte-rendu était auparavant été rédigé par la responsable des relations sociales de la DISU, et également publié sur l'intranet de la DISU.

Pour la CFE-CGC, nous demandons que soient dorénavant rédigés des comptes rendus officiels.

Vos correspondants

Christophe Schweyer – 06 77 06 51 29

Frank Piegler - 06 80 18 46 26

Franck Ribier – 06 32 47 94 83

Loïc Menetrier – 06 77 05 63 41

Retrouvez ce document sur :

<https://www.cfecgc-orange.org/dtsi>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

